



DÉBAT NATIONAL

Exprimons-nous !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Emploi



Territoires



Energie



Mobilité



Services Publics

L'ENJEU

PAS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS JUSTICE SOCIALE

LE SENS

Le dérèglement climatique est de plus en plus visible. Si nous voulons offrir à nos enfants – mais aussi à nous-même – un avenir permettant de couvrir nos besoins vitaux (se nourrir, se déplacer, se chauffer, travailler, etc.), la conversion écologique est urgente.

La transition écologique nécessite d'importants changements dans nos modes de consommation, de déplacement et de production, bref, dans nos modes de

vie. Pour la CFDT, ces changements doivent être accompagnés par des mesures de justice sociale et doivent se construire avec les citoyens.

La transition écologique peut aussi être un moyen de lutter contre les inégalités. Car ce sont les plus modestes qui payent le prix fort du coût de l'énergie et subissent les plus gros dommages en matière de santé.

NOS PROPOSITIONS

CRÉER DE L'EMPLOI DANS LES TERRITOIRES



Les emplois de demain ne seront pas ceux d'aujourd'hui. Cela sera particulièrement vrai dans les secteurs d'activité directement concernés par la transition écologique (industrie, transport, énergie...). Ces transformations peuvent être subies si



elles ne sont pas anticipées, ou choisies. Pour la CFDT, l'objectif est d'engager des projets de territoires afin que la transition écologique ne rime pas avec pertes d'emploi, mais avec créations d'emplois.

EXEMPLE

Le Contrat de transition écologique (CTE)

Un CTE réunit tous les acteurs d'un territoire précis (ville, intercommunalité, département, zone d'activité, etc.) pour accompagner les salariés qui risquent de perdre leur emploi vers des métiers dans des secteurs d'avenir (énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilités, ruralité et agriculture, économie circulaire, construction et urbanisme, biodiversité...). Le CTE peut aussi proposer un soutien aux entreprises.

QUI ? C'est au territoire d'impulser la mise en place d'un CTE (en réunissant tous les acteurs concernés : partenaires sociaux, associations, acteurs économiques, pôle emploi...) et à l'État de participer aux moyens de sa mise en œuvre.

ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER



Ce sont le plus souvent les logements des ménages les plus modestes qui souffrent d'une mauvaise isolation. Ce sont donc les plus modestes qui supportent un coût élevé de chauffage. La CFDT revendique donc la rénovation énergétique du parc immobilier ancien.

C'est une question de justice sociale, de transition écologique, mais aussi de création d'emplois non délocalisables (emplois pour la rénovation des habitats et remplacement des équipements).



QUI ? Les bailleurs sociaux et les propriétaires privés de logements doivent être incités à mieux isoler les habitats et à installer des équipements moins énergivores ! Pour cela, l'État doit massivement investir, à travers des aides directes et des mesures fiscales plus incitatives.

CRÉER UN DROIT À LA MOBILITÉ



Les transports représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre. Réduire la pollution liée aux déplacements est un impératif écologique mais aussi social et économique. Pour y répondre, il

s'agit de rendre le transport polluant moins attractif, sans pour autant pénaliser les ménages qui n'auraient pas les moyens de recourir à un mode de transport propre.



EXEMPLE

Le chèque mobilité

De nombreux citoyens n'ont pas d'alternative à l'utilisation d'un véhicule personnel. L'aide à l'achat d'un véhicule propre n'est pas suffisante pour nombre d'entre eux. C'est pourquoi nous proposons un chèque mobilité pour ceux qui n'ont pas d'autre choix, afin de compenser la hausse du coût du carburant liée à la transition écologique.

QUI ? L'État via la fiscalité carbone doit financer les mesures d'accompagnement et les investissements dans les transports propres.

EXEMPLE

Développer des transports en commun fiables

Les collectivités territoriales doivent proposer des solutions de transport alternatives au véhicule individuel. Cela passe par des aides au covoiturage, par le développement des transports en commun dans les zones mal desservies, par des titres de transports valables pour plusieurs modes de transports sur un même trajet.

QUI ? Les régions ou les départements peuvent lancer des consultations citoyennes pour mesurer les besoins de déplacements au quotidien afin de développer une offre de proximité adaptée.

CRÉER UN DROIT À L'ACCOMPAGNEMENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Une personne qui a des difficultés à se chauffer, à isoler son logement, à se déplacer, ou tout simplement à payer sa facture énergétique (gaz, électricité, fioul), doit avoir une aide pour trouver des solutions adaptées.

C'est la raison pour laquelle la CFDT revendique de mettre en place un guichet unique où les personnes pourront trouver les solutions permettant de réduire leur facture énergétique.



QUI ? Le réseau « Faire » est un service public qui existe déjà pour accompagner les particuliers, professionnels et collectivités sur la question énergétique des logements. Ce dispositif pourrait s'élargir à d'autres sujets (comme les mobilités).